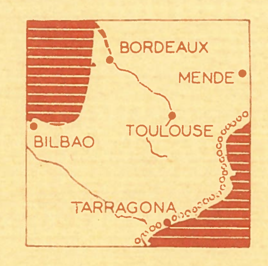
ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

NOUVELLE SÉRIE TOME I - FASCICULE 4 MAI 1965

VIA DOMITIA



LINGVISTIQVE
DIALECTOLOGIE
ONOMASTIQVE
ETHNOGRAPHIE

XI

A PROPOS DU NOM DE MAISON
EN HAUTE GASCOGNE

par

J.C. Dinguirard

§ 1. On sait qu'«*en Haute-Gascogne les gens ont un double état-civil : l'un officiel et employé uniquement dans les circonstances officielles est comme partout en France composé du prénom et du nom de famille ; l'autre est celui de l'usage quotidien et comprend le prénom + préposition DE + nom de maison* (1)».

M. R. de Saint-Jouan, dans son étude sur *Le nom de famille béarnais et ses origines* (2), a consacré un remarquable chapitre aux noms de maisons. Rappelons certaines de ses conclusions essentielles.

1) Le nom de maison est l'institution indigène sur laquelle était fondé l'état-civil gascon avant que ne vienne de France l'usage du nom de famille.

2) Le mode de transmission du nom de maison peut être patrilinéaire ou matrilinéaire : celui des deux époux qui va vivre chez l'autre perd son nom de maison et prend celui de son conjoint, que porteront aussi ses enfants.

Mais le nom de maison peut aussi s'acquérir en dehors de toute continuité familiale, puisqu'en cas de location ou d'achat d'une maison celle-ci impose la plupart du temps son nom aux nouveaux occupants.

§ 2. On trouvera dans les pages qui suivent un certain nombre d'observations relatives au nom de maison. La majeure par-

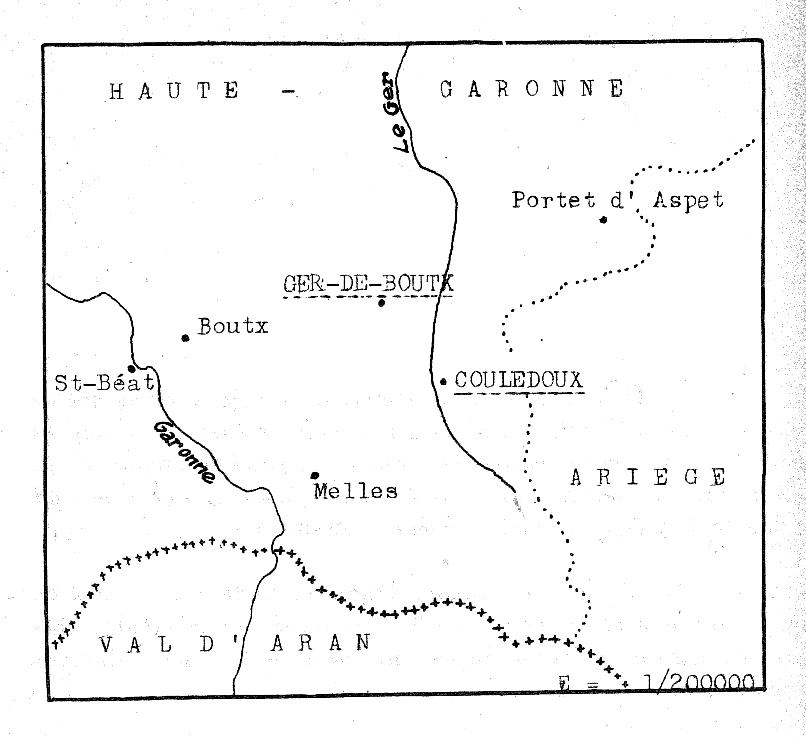


Fig. 1 .

tie des exemples cités provient d'une seule communauté gasconophone, celle de la haute vallée du Ger, dans la Haute-Garonne *(Fig. 1)* ; on parle à Ger-de-Boutx (Canton de St-Béat) un dialecte commingeois proche de celui qui est en usage à Arguenos (point *A.L.G.* 780 S) et à Coulédoux (Canton d'Aspet) un dialecte couserannais voisin des parlers de Saleich et surtout de Castillon (respectivement points *A.L.G.* 790 NO et 790).

Dans une première partie nous donnerons l'essentiel des noms de maisons, tant vivants que disparus, que nous avons relevé sur ce territoire ; le cas échéant, de brefs éclaircissements sémantiques ou historiques accompagneront ces noms (3). Nous tenterons, dans

une seconde partie, d'ébaucher l'interprétation folklorique de ces matériaux.

Pour la commodité de l'exposé, les sigles suivants seront utilisés : NM pour «nom de maison», NF pour «nom de famille», NL pour «nom de lieu»; les initiales G. et C. désigneront respectivement Ger-de Boutx et Coulédoux.

Première Partie

§ 3. Les mêmes catégories qui servent à classer commodément les NF peuvent convenir aux NM. Nous distinguerons donc quatre groupes de NM : ceux qui à l'origine étaient des noms de personnes, ceux qui reflètent la vie sociale, ceux qui constituent des toponymes et enfin les sobriquets. Si les trois premiers groupes sont à peu près équivalents (ils représentent 28, 3 %, 25 % et 26, 2% du total des NM relevés), le dernier est plus restreint (16,4% du total).

§ 4. On peut distinguer dans le premier groupe plusieurs espèces différentes :

1) *Les NM issus de patronymes* ne peuvent être repérés avec certitude que dans des cas généralement très récents ; mais comme les patronymes indigènes sont eux-mêmes d'anciens NM devenus héréditaires sous l'influence du français, on peut légitimement étudier de tels NM sous d'autres rubriques, sans prendre en considération le fait qu'ils ont été, un moment, autre chose que des NM.

§ 2) *Les NM issus de noms de baptême occitans* représentent une couche ancienne de NM. Suivant un trait caractéristique des Pyrénées centrales, la proportion des matronymes est élevée parmi eux.

A. Certains de ces n. de bapt. sont toujours vivants, ou du moins toujours compris : **Batiston, Bazile, Bernad, Bernier, Bertran, Josep, Laurens, Marc** sont bien connus (4). **Matelon** est plus curieux : on sait que *Matthaeus* a donné en gasc. local *Matèu*, où le *-u* a été pris pour la vocalisation d'une *-l* étymologique ; d'où le féminin *Matèla*, et un diminutif comme **Matelon. Micolauet** est un diminutif du correspondant local de *Nicolas ;* A. Dauzat (5) explique la labialisation de son initiale par un croisement avec *Miquèu.* **Monda** est tellement courant comme diminutif de *Ramonda* qu'il n'est peut-être pas utile d'y voir, avec J. Tucat (6), un prénom-souhait médiéval signifiant «grand». **Pèi** est le successeur normal de *Petru ;* on peut juger, au nombre des NM dans lequel il apparaît, de la faveur qu'a connue ce n. de bapt. : **Peiet, Peion, Peiron, Piron** (6 bis), **Pèi Pòc** (le second élément signifie «petit» et semble avoir été utilisé comme n. de bapt. (7))présentent tous la même racine à des stades divers de son évolution. **Ramonet** est phonétiquement normal ; **Ramonda** l'est moins (le groupe *-nd-* aboutit à *-n-* en gascon) ; la même alternance s'observe dans le NM **Simon,** qui, employé au féminin (cf. § 15-5), devient *simũndo* : plutôt qu'à une hybridation par le germ. *Sigmund,* on peut penser ici à une contamination exercée sur le second couple de prénoms par le premier, *Ramonda* ayant entraîné *Simonda ;* dans le cas de *Ramonda,* une influence française, ou au moins languedocienne, est probable.

B. D'autres NM représentent des n. de bapt. aujourd'hui oubliés :

Barrau est sans doute un ancien sobriquet (oc. *barrau* «baril») ; mais il a pu être utilisé comme n. de bapt. (un vicomte de Marseille portait le nom de *Barral* à la fin du XIIe s.). **Barrabic** est à rapprocher d'autres noms mieux attestés : celui de *Dame Barrave,* qui vivait en 1383 à Aspet (8), le béarnais *Barrabute* (9), le NF *Barrabès,* relevé dans le Luchonnais par A. Dauzat. Un rapprochement avec le nom biblique *Barrabbas* n'est pas à exclure, bien que le *F.E.W.* limite l'aire d'extension de celui-ci aux territoires d'oïl ; le *-as* a pu être senti comme augmentatif, et être supprimé (*Barrave*) ou remplacé par un suffixe diminutif comme *-ik.* **Bon** était bien connu autrefois comme n. de bapt.;ce NM possède à G. deux dérivés : **Bernad de Bon** et **Pèi de Bon.**/ **Guisharnaud,** qui tend à s'alléger en **Sharnaud**, a été étudié par M. de Saint-Jouan (*art.cit.*), qui le fait remonter au prénom double *Gassie-Arnaud.* **Lilon** est attesté dans le recensement béarnais de 1385 : c'est

un diminutif du n. de bapt. médiéval *Lilat*, d'origine inconnue. Par suite d'une mécoupure, ***(X). de Ranquina*** est actuellement compris ***(X.) dera Anquina ;*** le dialecte de G. ignorant le groupe *hr-*, sans doute vaut-il mieux voir dans ***Ranquina*** plutôt qu'un ancien **Hranquina* («Franquine», matronyme), un diminutif du n. de bapt. médiéval *Ranque*, très bien attesté dans le Béarn de 1385, et qui est peut-être d'origine apotropaïque (<*(ar)ranc* «boiteux»).

3) *Certains NM plus récents* sont issus de prénoms français qui ont reçu une coloration occitane : ***Joan-Jaca, Jaquet*** (*Jaime*, successeur local de * *Jacomu*, a été employé jusqu'au début du XIXe s.) ; ***Janet, Marijana*** sont des gallicismes d'autant plus bizarres que ***Joan, Maria*** sont les seules formes actuellement utilisées de ces prénoms ; toutefois, le second est peut-être un sobriquet d'ivrogne, une *marijana* représentant l'équivalent local de la «dame-jeanne». ***Guilhaumes*** semble bien avoir définitivement évincé *Guilhem*, et ***Pièrra,*** *Pèi*.

4) *Enfin les NM les plus récents*, ceux qui désignent des bâtiments élevés après 1850, recourant parfois au prénom français pur et simple : ***Adrien, Albin, Jean-Marie*** sont prononcés à la française, et on trouve même un NM ***Pierrette*** au lieu du vénérable *Peirona*.

§ 5. Au point de vue statistique, les trois-quarts de ces NM ont une forme gasconne ou occitane, 17 % sont hybrides et 8, 5 % sont français. En ce qui concerne leur origine, près de 45 % sont grecs ou bibliques ; les prénoms d'origine germanique ne représentent pas le cinquième de la liste relevée (10).

§ 6. L'interprétation des NM permet aussi de dégager certains aspects de la vie sociale d'une communauté ; deux traits principaux sont reflétés, qui soulignent l'importance du système de relations familiales d'une part, et certains faits économiques d'autre part.

1) *Le NM exprime un rapport familial ou amical :* tel est le cas des NM ***Besson*** («jumeau»), ***Frèra*** (signalons qu'à G. les frères et soeurs cadets n'employaient jamais le prénom pour s'adresser à leur aîné : ils lui décernaient le titre respectueux de ***Frai ;*** telle est peut-être l'origine de ce NM ; le choix d'un gallicisme aujourd'hui inusité reste toutefois énigmatique), ***Hilhina*** (de *hilha* «fille»), ***Capdet, Petit*** (nom qu'on donnait, dans l'ancienne langue, au frère puîné), ***Majine*** (nom qui a pu désigner l'aînée de plusieurs filles). On peut

rapprocher **Lòla** du «Lallwort» *lòla* «grand-mère», relevé à Seintein, Ustou et Seix, et de l'arag. *lola*, même sens (11). Autre mot enfantin, **Coca** (<*auunculu*) est strictement limité à G. ; son équivalent à C. est sans doute **Tatai** (12). Par contre, **Tante** et **Onclin** appartiennent à la langue des adultes ; **Gendron** est extrêmement répandu. **Parièr**, dans le droit coutumier haut-commingeois, est le titre qui lie le beau-père d'un des conjoints au beau-père de l'autre (fém. : *parièra*). **Et Veuze de Majine** rappelle un fait bien connu, à savoir que le veuvage est un état dont les femmes ont le quasi-monopole ; la qualité de veuf, et surtout de veuf durable, est suffisamment rare dans la haute vallée du Ger pour avoir motivé ce NM (c'est d'ailleurs le seul teknonyme sûr que nous ayons relevé ; **Frèra,** dejà cité, en est peut-être un autre, sans qu'on puisse le certifier). Enfin, **Camarade** rappelle l'amitié qui unit le fondateur de cette maison avec l'Abbé Paul Mothe, le poète commingeois (13).

2) *Les NM issus d'un nom de profession ou de fonction* sont inconnus à G., où les seules activités exercées jusqu'à un passé très récent concernaient l'agriculture et l'élevage ; au point de vue administratif, G. dépend de Boutx, et n'a jamais possédé qu'un adjoint-spécial, titre trop voyageur pour qu'il reste dans une seule maison. C., plus pauvre et plus peuplé, a dû au contraire développer très tôt un artisanat, un commerce et même une ébauche d'industrie. Sans vouloir exagérer l'importance d'une absence d'indice, on peut néanmoins constater que la répartition des NM offre parfois un reflet fidèle de l'histoire économique d'une communauté.

A C. donc, ont trait à l'élevage les NM **Bergèr** (mais c'est peut-être, à l'origine, un ancien *uiridiariu*), **Crabèr** («chevrier»), **Oelherat** (*ouicularia* + suff. *-at*, cf. §15-5) et **Pastre,** ancien cas-sujet *(pastor)*.

Barguèra était réservé à la maison où avait lieu traditionnellement le teillage du chanvre ; les informateurs se souviennent encore d'avoir vu **Et Cordèr** («le cordier») en activité ; **Cardaire** («cardeur»), **Eth Haure**(«le forgeron») rappellent des professions bien connues. **Et Terralhèr** était peut-être un potier ou un marchand de vaisselle (le colportage était pratiqué sur une vaste échelle à C.), mais le souvenir de son occupation a disparu. **Et Talhur** et **Et Bolangèr** sont des gallicismes profondément enracinés, et qui datent de loin pour *Sarte* et *Hornèr*.

Picur, autre gallicisme, a sans doute désigné un ouvrier employé aux mines de Pale-de-Raze (C.) ; **Salèr**, plutôt que «grivois»

(A. Dauzat), a dû signifier ici «saunier». ***Tabernèr*** est senti comme un aranisme (14), sans doute à juste titre.

Les employés communaux, les fonctionnaires sont aussi représentés par les NM de C. : ***Et Cantonièr, Et Fattur*** (la fonction étant actuellement exercée, dans la même maison, par *une* préposée, le français local dit «la factrice», et le gasc. *era fattura* ; cependant le NM est toujours cité au masc.), ***Garda*** (sous-entendu : «forestier»); ***Sendic*** commémore peut-être une ancienne fonction municipale, mais il peut s'agir aussi du sobriquet d'un incorrigible bavard) ; ***Tambor*** et ***Canonièr*** ont désigné des vétérans des guerres de l'Empire.

§ 7. Un peu plus du quart des NM relevés reflète la vie du groupe ; parmi eux, 40% expriment un rapport familial ou amical, et 60% sont d'anciens noms de métier ou de fonction.

§ 8. La troisième classe des NM regroupe ceux qui ont un rapport avec des NL, qu'il s'agisse de micro-toponymes locaux, de désignation des maisons d'après leur aspect, leur place dans le village, de dénominations dues à la nature ou à la configuration du terrain ; certaines maisons doivent encore leur nom à un élément caractéristique du paysage.

Il est à noter qu'on ne trouve pas, dans la haute vallée du Ger, de NM qui puisse être qualifié d'ethnique ou de nom de provenance (15) ; encore une fois, l'absence d'indice n'est pas probante, mais il semble bien que la région n'ait jamais été très attractive ; les rares immigrés préféraient sans doute s'installer dans une maison déjà nommée plutôt qu'en bâtir une nouvelle.

1) *certaines maisons portent le nom du «quartier»* ou du territoire sur lequel elles se trouvent : ***Colomèr d'Estressets*** (le second élément signifie «passage resserré) est ainsi distingué d'un ***Colomèr*** voisin. ***Et Shapitre*** est à la fois NM et nom de quartier ; l'origine de ce gallicisme est inconnue, et l'absence de documents antérieurs au XVIIe s. fait qu'il n'est pas possible de savoir si la maison a nommé le quartier ou le quartier la maison.

2) *La nature du terrain* a imposé les NM suivants : ***Menan*** (de *era mena* «la mine» (16)),***Morerulha*** (de *morèra* «pré mouillé» ; une telle qualité de terrain est en effet rare à C., qui possède le versant «sans eau» de la vallée),***Peiràs*** («terrain pierreux» ; ce NM est également n. de quartier) a donné, dans un autre quartier, le NM ***Peirasset*** : ce dernier n'est plus motivé par la nature du terrain, mais bien par l'origine du

fondateur de la maison (il appartenait à la maison de **Peiràs**) ; de la même façon, **Pigarret** est issu de **Pigar** ; **Pigar** (prononcé avec *-r-* intense) a pour origine le nom de terre *era Pigarda* (<*pica* «pie», bariolé - il s'agit de la couleur du terrain - + suff. augm. -péjo. *-ard*. L'alternance *-ard / -arr* est normale en gascon (17)).

3) *La configuration du terrain* sur lequel est bâti la maison est à l'origine des NM **Baus** (<*balteu* ; il s'agit ici d'un pré en pente raide), **Cap det Prath** («au début du pré»). Le successeur gasc. de *cumba* a donné **Era Coma** (dans ce cas : «légère dépression en haut d'une pente»), **Comagrana** (ici, un cirque large et profond) et **Comèra** (simple replat dans un terrain en pente). **Coret** est expliqué par A.Dauzat par un diminutif tardif de «cour» ; sans doute vaut-il mieux y voir, en Gascogne pyrénéenne tout au moins, le très usuel *coret* «petit col», diminutif de *coth* (<*collu*). **Costeta** «raidillon, pente d'une colline» ; **Malhò** est bien connu comme NF dans la région ; dans la haute vallée du Ger, *malh* signifie non seulement «sommet rocheux», mais aussi «pierre, caillou». **Mòta** a été NF avant d'être NM ; on fait généralement dériver son sens de «motte de terre» → «butte (fortifiée)» → «celui qui l'habite» ; mais l'aire de «motte» est totalement étrangère à la région, et le nom a dû être importé.

Signalons que lorsque NF et NM sont identiques, comme ce fut le cas pour **Mòta** à G., les actes d'état-civil portent généralement les deux noms : «(X.) Mothe de Mothe» ; la sonorité en est si agréable que vers 1870, le desservant de G. n'hésita pas à écrire «Marguerite Ousset (NF) Mothe de Mothe» (18).

Et Sarrath, nom très répandu dans la toponymie locale, signifie ici «petit plateau». **Et Solan** «côté exposé au soleil» (la maison en question se trouve d'ailleurs au quartier du *Souleilhan*) ; **Tap**, NF provenant de la Ballongue, est identique à *tap* «talus».

4) *La nature de la maison* a inspiré les noms suivants : **Labòrda** (anc. NF), **Bordilhas** (de *borda* «grange»), *Et Castèt de* **Burèu** *(castèth* ne signifie pas ici «château», mais désigne une maison de construction soignée) ; **Colomèr** a désigné parallèlement le pigeonnier et l'éleveur de pigeons ; **Era Maison** désigne une demeure plus importante que les autres, qui sont des *casas* ordinaires, **Era Mòla** est l'ancien moulin à eau.

5) *La place de la maison dans le village* a aussi fourni son contingent de NM : **Carrau** («passage des bêtes en montagne» ; C. a longtemps été un terrain de pâturage pour les éleveurs de Portet-d'Aspet,

cf. le nom du quartier le plus important : *Le Couéou (<cubile).* ***Capdevila*** est un ancien NF.

Damont, «au-dessus», se définit logiquement par opposition à son voisin et antonyme *Davath* ; il existe cependant à G. un Davath dont le *Damont est sous-entendu ; il est vrai que c'est tout le quartier qui est au-dessus de la maison ainsi nommée. Ces mêmes termes entrent dans la composition d'autres NM : on trouve ainsi ***Comagrana de damont*** et ***Comagrana de davath, Et Sord de damont*** et ***Et Sord de davath. Mieth*** est le complément attendu de ces noms («au milieu, à mi-chemin»). Quant à ***Tòc***, il est possible qu'il ait désigné le voisin immédiat, cf. la locution *a tòc de* «juste à côté» (de *tocar* «toucher, jouxter»).

6) *Un élément caractéristique du paysage* désigne parfois des maisons : ***Buc*** a dû, plutôt qu'à une ruche, s'appliquer au tronc d'arbre évidé qui retient l'eau d'une source. ***Bugat,*** ici ancien NF, a la même origine. ***Lac*** est peut-être aussi un anc. NF, car il n'existe ni étang ni mare dans les environs de cette maison. ***To*** a bien désigné une résurgence ; dans son dérivé ***To d'Arròu***, le second élément semble désigner un NL aujourd'hui oublié. ***Vergèr*** peut représenter *uiridiariu,* mais aussi *berbicariu ;* pour l'actuel ***Pierrès*** les attestations anciennes donnent unanimement ***Perès*** : il doit s'agir d'une attraction par le gallicisme *Pièrra* de l'esp. *Perez* ou du gasc. *perèrs* («poiriers», arbres caractéristiques d'une propriété) ; ***Tèsh*** est le nom de l'if ; ***Vinhau*** est certainement un NF importé.

§9. 29, 5% des NM de ce groupe ont trait à la configuration du terrain et 11,3% à sa nature ; 13, 7% se rapportent à la nature de la maison, 18, 7% à la place qu'elle occupe. 22,6% des maisons ont été nommées d'après un élément du paysage : la moitié de ces désignations a trait à l'eau, l'autre moitié à la végétation.

§10. Nous abordons avec les NM issus de sobriquets un chapitre moins austère. En premier lieu, nous considèrerons comme sobriquets

1) *des noms (apparemment) de provenance* : ***Era America*** (les Pyrénéens partent souvent aux Amériques dans l'espoir de faire fortune ; à leur retour, ils sont «les Américains») ; ***Calabra,*** signalé par Mistral comme NF, est d'origine obscure ; il éveille chez les informateurs une résonance vaguement péjorative. Ce NM a eu un dérivé à C. : ***Calabron***. De même ***Gavach*** (qui n'est plus compris comme sobriquet «d'étranger»)

a donné **Gavachet**. **Paris,** dans le cas présent, ne remonte sans doute pas à un ancien *Patrice :* il a pu désigner un indigène ayant vécu dans la lointaine capitale.

2) *Les particularités physiques* sont évoquées par **Barrau** déjà cité (§ 4-B), **Capblanc** (homme très blond, albinos ou tout simplement individu précocement chenu), **Galhath** (individu affligé d'une tache sur le visage ; *galhada* se dit des vaches tachetées) ; **Pigalha**, un matronyme cette fois, a le même sens (le mot est réservé aux brebis). Le dictionnaire de S. Palay donne s.v. *goarrè* : «1) *forme musculaire ;* 2) (adj) *se dit d'un animal dont les jambes de derrière s'entrechoquent*». C'est peut-être là qu'il faut voir l'origine de cet ancien NF devenu récemment NM (signalons que **Goarrèr** a remplacé **Pèi Pòc** comme NM à partir du moment où les habitants de la maison de **Pèi pòc** ont cessé de porter le nom de famille *Gouarré*). **Grilhon** est un sobriquet traditionnel pour un individu noir de poil et de peau (*qu'e ner com ua popa de grilhon* dit-on plaisamment). **Penòt** est sans doute l'usuel *penòt* «petit pied». **Ros** se rapporte à la couleur des cheveux. **Et Sord** à l'infirmité que l'on sait. **Shapai** est plus pittoresque : le premier à porter ce nom était un individu affligé d'un défaut d'élocution : il chuintait formidablement et **Shapai** représente simplement la prononciation qu'il donnait aux mots *sa pai* («son père») dans des phrases du type *Sa pai que-m ac diguèc...* (19).

3) *Les particularités morales* sont représentées par des surnoms de bigots comme **Eth Arritor** («le curé»), **Labat** («l'abbé» (20)); mais la police des moeurs est toujours vigilante et **Coeshera** (de *coesha* «cuisse») stigmatise la légèreté de certaines femmes. **Maitre** est un gallicisme qui désignait un riche propriétaire très autoritaire ; le recours au français marque peut-être la déférence, peut-être aussi une certaine ironie. **Morrós** se rattache à *morr-* («museau») et indique un individu brutal et grognon (cf. français «mufle»). **Patalà** est certainement allogène ; on peut néanmoins le rattacher à *pata* «patte» et le faire remonter à un **patalan* «lourdaud, pataud». **Porro** («sorte de vase à bec») semble un surnom d'ivrogne. **Puntòs** («pointu», soit «pointilleux» soit «caustique») est un ancien NF.

4) *Les particularités vestimentaires,* comme il convient dans une communauté pauvre et traditionnaliste, sont rares. On peut cependant noter, qui rappellent une étoffe ou un vêtement de prédilection, **Burèu** (étoffe de bure) et **Mantolet** (petite cape courte).

5) *En ce qui concerne les noms d'animaux,* nous avons déjà noté **Grilhon** (§ 10-2). **Galhath, Pigalha, Goarrèr** (§ 10-2) et **Colomèr**

(§ 8-6) se rapportent au langage des éleveurs. ***Era Lèbe*** ne semble pas représenter dans la symbolique locale la couardise, comme le fait le lièvre français; un exploit cynégétique, peut-être même l'évocation malicieuse d'une ressemblance, sont plus vraisemblables. ***Tardà*** est allogène (dial. local *tardan*) «agneau né après la saison, malingre et chétif ». La conservation à G. de ce NM est un fait de ségrégation sociale intéressant : le premier ***Tardà*** était un Ariégeois marié à G. (on sait que l'Ariégeois est l'ennemi héréditaire, sur toute la frange orientale du haut Comminges) ; cette brimade le désespérait, et il protestait souvent de son droit au NM indigène ***Comagrana,*** puisqu'il était marié dans cette maison.

6) *Divers :* Dans le «surnom de maison» ***Petabren*** on reconnaîtra le verbe *petar* et le pan-gasc. *bren* «son» ; le surnom est dû à l'extrême pauvreté des occupants de la maison, et selon un informateur indigène, dans ce NM,«*bren* s'oppose à *haria* («farine»), comme chez ceux qui ont de quoi.» ***Pishalèu*** : verbe *pishar* + *lèu,* «vite».

§ 11. L'apparence des gens a déterminé la moitié de ces sobriquets ; le reste est également partagé entre les particularités d'ordre moral et social.

§ 12. Un seul cas de polysémie a été relevé dans la haute vallée du Ger : ***Bordilhas,*** NM à C., a été conservé tel quel lorsque son porteur s'est marié à G. ; il s'agit ici aussi d'une brimade (cf. ***Tardà***, § 10-5).

L'homonymie n'est pas plus répandue : un seul cas pour une liste de plus de 160 noms (*davath,* § 8-5).

Les polymorphismes sont plus nombreux ; encore convient-il de distinguer entre NM qui présentent une forme allégée en concurrence avec la forme pleine (type ***Sharnaud / Guisharnaud,*** (§ 4-2, B), et NM différents s'appliquant à la même maison : ***Bertran*** est en concurrence avec ***Bernièr*** ; on nomme encore quelquefois cette maison, par manière de plaisanterie, ***Petabren. Peiron*** est également connue sous le nom de ***Comagrana de davath*** et ***Tardà. Comagrana de damont*** a connu ***Bordilhas.*** La maison de ***Puntòs*** porte le surnom de ***Coca,*** la maison de ***Burèu*** celui d'***Et Cantonièr,*** celle de ***Tesh*** le surnom d'***Et Fattur.*** Au total, il existe à peine sept maisons portant plus d'un nom.

13. Certains NM sont des dérivés d'autres NM : l'un de leurs éléments rappelle l'origine du fondateur de la maison nouvelle,

et il y a adjonction d'éléments nouveaux antéposés ou postposés :

1) *Eléments antéposés :*

A. *Un prénom :* à côté du NM ***Bon,*** on trouve ainsi ***Bernad de Bon*** et ***Pèi de Bon*** ; on peut noter aussi ***Guilhaumes*** et ***Miquèu de Guilhaumes, Lapèira*** et ***Pièrra de Lapèira, Mieth*** et ***Guilhem de Mieth.***

B. *Un titre de parenté :* ***Mieth*** et ***Petit de Mieth, Majine*** et ***Et Veuze de Majine.***

C. *Divers :* ***Burèu*** et ***Et Castet de Burèu.***

2) *Elément postposé :*

A. *Suffixe diminutif :* ***Gavach, Peiràs, Pigar, Calabre*** ont ainsi donné ***Gavachet, Peirasset, Pigarret*** et ***Calabron.***

B. *Suffixe féminisant :* ***Cordèr*** et ***Garda*** ont donné ***Cordessa*** et ***Gardessa.***

C. *Une localisation* : ***Colomèr*** et ***Colomèr d'Estressets, To*** et ***To d'Arròu.*** Le procédé est le même lorsqu'il y a adjonction des éléments *-de damont, -de davath* (§ 8-5).

§ 14. Nous pouvons donc dégager quelques tendances manifestées par le NM :

- tendance au foisonnement, certaines maisons ne portant pas moins de trois noms différents (§ 12).
- tendance inverse à l'économie des NM, la même désignation diversement augmentée pouvant être appliquée à plusieurs maisons (§ 13).
- enfin, à l'intérieur d'une communauté donnée, nette tendance à ne pas tolérer l'homonymie des NM : un seul cas d'homonymie entre les deux communautés de G. et de C., pourtant bien distinctes, mais en relations constantes.

Seconde Partie

§ 15. Le schéma donné au § 1 : *prénom* + **de** + *NM*, représente un mode de désignation très courant ; il en existe cependant d'autres, tout aussi usuels :

1) Le prénom peut être évincé au profit d'un nom de métier précédé de l'article : *et vielh curè de* **Hilhina** (G.), *et sarte de* **Noguès** (Boutx, devenu NM).

2) Ou être remplacé par un titre d'ancienneté : *Pa de* **Frèra** (G), *Ma de* **Goarrèr** G) ; l'em ploi du prénom marque la familiarité, tandis que le titre d'ancienneté introduit une nuance de respect, aussi l'un est-il exclusif de l'autre ; comme les enfants eux-mêmes peuvent porter un titre d'ancienneté (*Frai*, § 6-1), on peut considérer celui-ci comme une simple variante du prénom.

3) La préposition peut disparaître lorsqu'un terme d'ancienneté sans nuance respectueuse remplace le prénom : *et vielh* **Hilhina**.

4) Dans les rares cas où un individu occupe seul une maison, le NM s'employer absolument : **Menan** (C).

5) La suffixation du NM est un phénomène beaucoup plus curieux. Cet usage, fréquent à C. alors que G. l'ignore, fait du NM augmenté d'un suffixe un nom individuel ; il s'agit toujours de désignations féminines. On trouve ainsi, avec simple suffixation :

- *Lilonha* (pour *X.* (= prénom féminin) *de* **Lilon**)
- *Menhanha* (« « « « *de* **Menan**)

et avec suffixation et article (analogique ou non du masc. correspondant) :

- *era Cantonièra* (pour **X. det Cantonièr**)
- *era Peirasseta* (« » **de Peirasset**)
- *era Porrisha* (« » **de Porra**)
- *era Simonda* (« » **de Simon**)
- *era Tapessa* (« » **de Tap**)

Ce procédé paraît propre au Couserans. Les NM ainsi suffixés de manière à former un nom individuel sont parfois devenus NM à leur tour : on trouve à C., face aux NM **Garda** et **Cordèr,** les NM **Gardessa** et **Cordessa.** Bien que de nos jours cette suffixation produise seulement des noms fém., il n'est pas impossible qu'on ait eu jadis recours au même procédé pour forger des noms individuels mais à partir de matronymes : les NM **Mondat** et **Matalenat** (C.) pourraient ainsi remonter aux n. de bapt. *(Arra)monda, Matalèna* + suffixe *-at (*sur le modèle *vop/ vopat) ;* de même **Oelherat** pourrait être *ouicularia + at.*

16. L'état-civil d'un individu appartiendra donc en principe à l'un des types formels suivants :

article	élément antéposé	préposit.	NM	suffixe
ø	prénom	+	+	ø
ø	titre d'ancienneté	+	+	ø
+	profession	+	+	ø
+	terme d'ancienneté	ø	+	ø
ø	ø	ø	+	ø
ø	ø	ø	+	+
+	ø	ø	+	+

c'est-à-dire qu'il se composera obligatoirement d'un NM, éventuellement complété par un ou plusieurs éléments préfixaux ou suffixaux dont le rôle évident est de restreindre à un seul individu la portée collective du NM. On remarquera qu'outre des précisions attendues quant au genre et au nombre, ces éléments apportent souvent des renseignements sur la situation sociale de l'intéressé :

1) en nommant sa profession (§ 15-1)

2) ou en le classant dans un groupe d'âge (15-2, 15-3 et peut-être 15-5) ou dans une catégorie sociale précise : *et veuze de* ***Majine*** (C., devenu NM).

§ 17. Quant au NM, il possède une extension bien particulière, très différente de celle du NF.

On sait que dès la fin du XIVe s., le «feu» commingeois était devenu une simple unité fiscale ; la maison abritait plusieurs lignées qui vivaient ensemble de l'exploitation d'un bien commun (21). Les NF pouvaient différer, mais le NM était le même pour tous : ainsi à G., entre 1698 et 1732, le NM ***Hilhina*** était porté par une vingtaine d'individus appartenant à trois lignées (NF : *Gouarré, Noguès, Mothe*). Certes, ces trois lignées étaient apparentées ; elles avaient vraisemblablement un ancêtre commun, et l'endogamie de maison établissait entre elles un réseau d'alliances : il serait tentant de voir dans le NM, nom générique et plus stable que le NF, un nom de clan familial. La réalité est tout autre.

§ 18. Le NM n'est pas en effet l'apanage des propriétaires de la maison ; les domestiques aussi le portent : à G., Pierre de ***Guisharnaud*** et Marie de ***Guisharnaud*** (que n'unissait aucun lien de parenté ou d'alliance) n'étaient pas apparentés aux maîtres de la maison dont ils portaient le nom ; ils étaient domestiques agricoles dans cette maison où ils passèrent une bonne partie de leur vie et où ils moururent en 1945. Même cas, dans d'autres maisons de G., pour Albin de ***Laurens*** et Charles de ***Camarade***.

Le phénomène n'est pas propre à la haute-vallée du Ger : la même extension extra-familiale du NM est connue à Moustajon (H.-G., Canton de Bagnères-de-Luchon), Saleich (H.-G., Canton de Salies-du-Salat) et dans diverses localités non gasconnes des Pyrénées ariégeoises.

§ 19. Certaines conditions sont cependant nécessaires pour qu'un domestique se voie octroyer le nom de la maison où il est

employé :

1) Son service ne doit pas être temporaire (limité à la «saison», par exemple), mais doit donner l'impression d'une implantation durable dans la maison.

2) Le séjour dans la maison doit être permanent : le berger, que sa profession éloigne du village pendant une partie de l'année, semble n'avoir droit qu' exceptionnellement au NM, au contraire du domestique agricole.

3) Enfin, seuls les domestiques allogènes sont susceptibles de recevoir le nom de la maison où ils travaillent. Ainsi Pierre de ***Guisharnaud*** était «un enfant de l'Assistance», et Marie de ***Guisharnaud*** «une Espagnole» ; au contraire, Georges de ***Tap*** et ***Menan***, domestiques agricoles à G., mais importés de C., avaient gardé leur NM originel.

Pour un domestique, le fait de porter le même NM que son maître ne signifie pas qu'il entre dans la famille de celui-ci (c'est le mariage ancillaire, d'ailleurs assez fréquent, qui produit cet effet), mais constitue en quelque sorte un brevet de naturalisation : grâce au changement de nom, il y a intégration de l'élément allogène à la communauté indigène.
(inversement, un allogène marié dans la localité, et qui devrait porter le NM de sa femme, peut, s'il est mal accepté, conserver son NM originel ; cette mesure de ségrégation fait alors le désespoir de celui qui en est l'objet ; cf. § 10-5).

§ 20. Mais le NM n'est pas réservé aux seuls humains : on l'utilise aussi pour désigner les animaux domestiques.

Les bovins possèdent des noms individuels (dont la liste est d'ailleurs restreinte, et comprend surtout des nons descriptifs) ; mais comme le maître ou le conducteur d'un troupeau est généralement seul à connaître toutes ses bêtes par leur nom, rares sont les cas où un NM sera précédé d'un nom individuel de bovin. Le fait existe cependant (§ 23), mais habituellement on préfère utiliser le terme d'espèce : *ua vaca de* ***Yai*** (G.), l'animal étant pris comme membre d'une collectivité (la *maison* de ***Yai***) dans laquelle sa qualité de vache suffit à le distinguer. Les vaches jouant dans la vie sociale de G. un rôle peu individuel, préciser plus loin ne s'impose pas, d'ordinaire.

§ 21. En ce qui concerne les animaux familiers, bien qu'ils aient tous également droit au NM, on peut constater une curieuse différence de traitement entre les chiens et les chats. Ces derniers en effet ne portent pas de noms individuels ; on les désigne habituellement comme *nòste gat, (et) gat* ; pour désigner un chat particulier, l'adjonction du NM est nécessaire.

Le folklore de Saleich connaît *et gat de* **Mostachet**, M. étant un NM local ; bien que dans la légende ce chat soit fortement humanisé (on peut citer à titre d'exemple le dialogue suivant, qui revient en refrain : «- *Compai Gat ! Compai Lop que-m peshiga ! ... -Se tiri et sabre det forrèu...»),* jamais il n'est appelé autrement que *gat.*

Cette absence de nom individuel s'explique par le fait que les humains ont fort peu de relations avec les chats *(lou gat au gatè* (22) dit le proverbe), animaux peu précieux («La mère des chats n'est pas morte» dit-on à G. lorsque l'un de ces animaux vient à disparaître), et qu'il ne saurait être question de nourrir (en vertu du dicton *gat engrechat ne gahe pas l'arrat* (22)).

§ 22. La situation est tout autre pour les chiens ; aussi ont-ils des noms spéciaux, différents selon qu'il s'agit d'un chien de chasse ou d'un chien berger (pour les femmes et les non chasseurs, la distinction entre les deux sortes d'animaux peut aller jusqu'à l'opposition de nuisible à utile), et ces noms individuels sont très ordinairement suivis du NM : *Galina de* **Hilhina** (G.), *Rita de* **Goarrèr** (G.).

Comme des prénoms peuvent être donnés aux animaux en guise de noms individuels (surtout aux vaches et aux chevaux, plus rarement aux chiens), le schéma du § 1. est commun aux hommes et aux bêtes ; ainsi à G. *Rita de* **Goarrèr**, déjà citée, était une chienne, et *Charlot de* **Davath** est un âne.

§ 23. En général, tout animal qui change de propriétaire change aussi de NM. Un informateur de C. m'a pourtant signalé un curieux cas de conservation- à première vue aberrante- du NM : «Je garde le souvenir de deux vaches pleines de qualités qui avaient gardé le nom de la maison où elles avaient été élevées : *Vaquina det Sarrath* et *Auriza de* **Tante,** au lieu de **Bugat,** qui en était devenu le propriétaire». Soulignons d'abord que cette conservation exceptionnelle concerne des bêtes qui ne l'étaient pas moins et que, condition nécessaire, les NM **Et Sarrath** et **Tante** sont indigènes (§ 19-3) ; mais surtout la liste des noms réservés aux vaches est pauvre : ces deux-là ont

vraisemblablement trouvé dans leur nouvelle étable des homonymes dont il importait de les distinguer. Enfin, les deux noms cités étaient ceux qui avaient cours chez l'acquéreur des vaches ; si un autre que lui avait eu absolument besoin de nommer l'un de ces animaux, une désignation comme **Auriza de Tante de* **Bugat** était toujours possible. Dans ce cas le groupe *Auriza de* **Tante,** constituant un nom individuel opposé à *Auriza*, n'aurait porté qu'un accent sémantique, le second étant rejeté sur **Bugat**.

(Une situation assez semblable s'observe chez les humains, lorsque le fondateur d'une maison nouvelle conserve son ancien NM : ainsi dans le NM **Pèi** de **Bon** (G.), issu du NM **Bon** (G.), le groupe *pẹi ḏé ḇũn*, qui lorsqu'il désignait un individu de la maison de **Bon** portait deux accents sémantiques (*Pèi* et *Bon*), n'en porte plus qu'un une fois devenu NM, le second étant rejeté sur un prénom, par exemple).

§ 24. Comme il n'y a pas lieu de distinguer, pour le droit au NM, entre parents et non-parents, maîtres et valets d'une part, entre humains et animaux d'autre part, il paraît légitime de penser que *maison* et famille n'ont pas le même champ sémantique. Cependant, de nos jours, les campagnes se dépeuplant, la *maison* (en ce qui concerne les humains) se réduit bien souvent à la famille biologique ; aussi les deux notions sont-elles parfois confondues, et le NM est-il souvent assimilé à un NF : le dictionnaire de S. Palay (éd. 1961) donne *noum de familhe, noum de maysoû = nom de famille.*

Pourtant ce n'est pas seulement par son extension extra-familiale ou animale que le NM se distingue du NF : la *maison* constitue aussi une unité territoriale précise.

§ 25. En effet le NM ne doit pas être considéré comme désignation exclusive d'êtres vivants ; comme son nom l'indique, il est aussi toponyme. Mais en tant que tel il ne concerne pas seulement l'habitation, les murs d'une bâtisse : il est lié à tout un territoire, de dimensions variables, qui n'est pas obligatoirement d'un seul tenant et qui ne se confond pas toujours avec la propriété dans son ensemble.

§ 26. Ce territoire, connu à G. sous le nom de *eth encasament* (au possessif : *eth encasament de casa*), comprend le bâtiment d'habitation réservé aux humains, sa cour, où peuvent se trouver diverses petites constructions telles que poulailler et porcherie,

et en outre :

1) Le jardin (*casau*) attenant ou non à la maison.

2) une étable (*bòrda de casa* par opposition aux nombreuses «bordes» foraines) possédant à l'étage un grenier à foin (*troath de casa*).

3) Le champ cultivé le plus proche de la maison d'habitation (*camp de casa*).

4) Enfin le pré le plus voisin, souvent planté d'arbres fruitiers (*prath de casa*).

Sans doute l'*encasament* rassemble-t-il les terres et les constructions les plus aisément accessibles pendant la mauvaise saison. Malgré son éventuelle dispersion géographique (Fig. 2), il

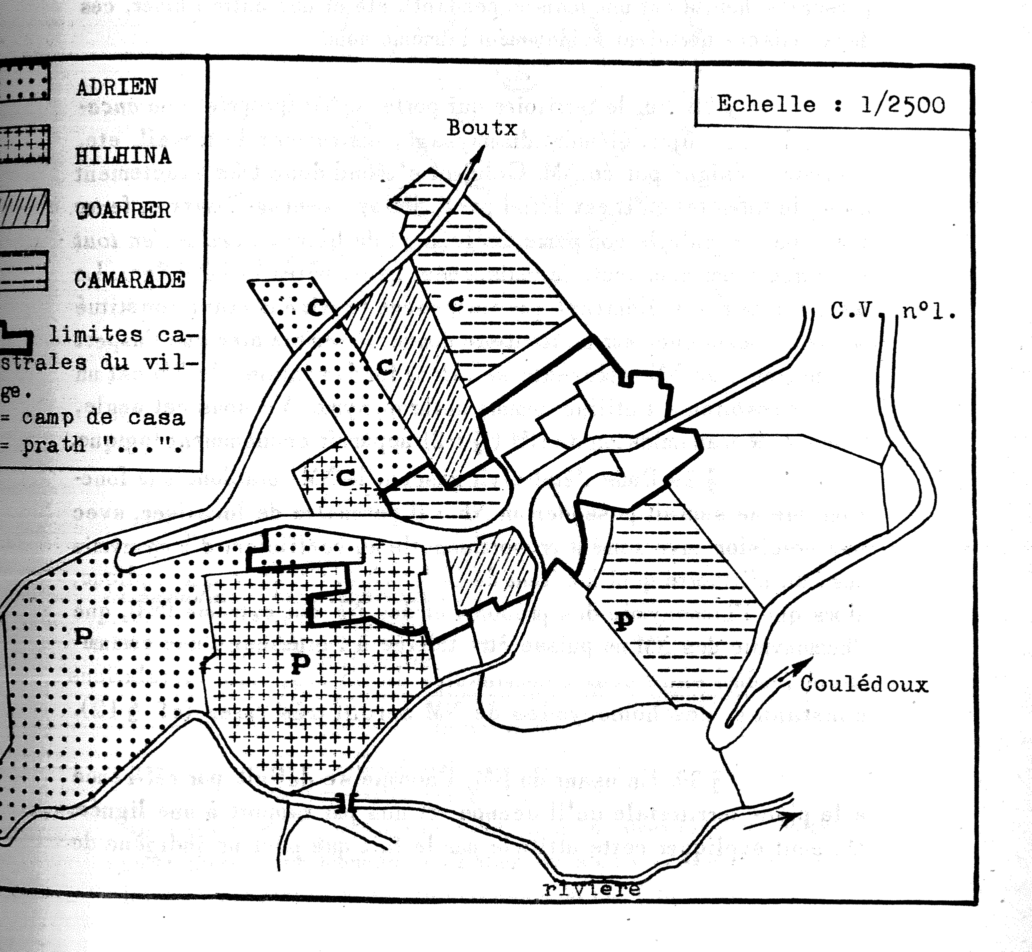


Fig. 2 : Exemples "d'Encasaments" à G.

est senti comme unité territoriale. Au point de vue toponymique, cette unité est réelle : tous les éléments constitutifs de l'*encasament* portent en effet le NM.

§ 27. Car il est bien évident que les termes *prath de casa, troath de casa* etc... ne sont utilisés sous cette forme que par les propriétaires des objets qu'ils désignent. Lorsqu'il est question d'une parcelle de l'*encasament* du voisin, on ajoute le NM de celui-ci à ces dénominations, et les NL complets doivent s'entendre *eth prath de casa d'* **Adrien,** *eth camp de casa de* **Camarade**, etc. A G., le NM n'est d'ailleurs utilisé en toponymie qu'à propos de l'*encasament,* les autres territoires ou constructions de la propriété portant des noms spécifiques. Au contraire, à C., les notions d'*encasament* et de propriété sont confondues, et près de 40% des NL mentionnés dans le cadastre du XIXe s. se réfèrent à un NM. De plus, à C., lorsque les mêmes personnes habitaient une maison pendant l'été et une autre l'hiver, ces deux maisons portaient évidemment le même nom.

§ 28. Sur le territoire qui porte le NM (propriété ou *encasament*), tout objet, élément du paysage, instrument de travail, etc. peut-être désigné par ce NM. Celui-ci s'étend donc très exactement à tout le *tinèu* tel qu'il est défini par S. Palay : «ménage, maison, ferme avec tout ce qu'elle comporte de gens et de bêtes... *amia-s'en tout lou tinèu :* emmener toute la maisonnée, gens, bêtes et outillage». Le trait commun aux éléments qui composent le «tinèu» étant constitué par leur coexistence sur un territoire donné, il semble bien que l'aspect toponymique du NM représente sa valeur fondamentale : le NM est un NL accessoirement utilisé comme anthroponyme. Vu sous cet angle, le mode de transmission du NM (§ 1-2) apparaît éminemment logique.

§ 29. Dans l'état-civil gascon, le NM aura donc une fonction que ne saurait posséder un NF : il permettra de localiser, avec une précision inversement proportionnelle au coefficient d'homonymie des NM, n'importe quel habitant de la localité. C'est ce qui explique, alors que l'homonymie des prénoms et des NF est extrême (23), que l'homonymie des NM ne puisse être tolérée à l'intérieur d'une communauté ; même entre deux communautés distinctes, mais en relations constantes, ces homonymies de NM seront très rares (cf. § 12).

§ 30. En usant du NM, l'homme se définit par référence à la place territoriale qu'il occupe, et non par rapport à une lignée. On peut expliquer cette attitude par le fait que pour un indigène de

G. désireux de classer ses compatriotes, les liens de consanguinité ou d'alliance ne sauraient être pertinents (24). Aussi, se fondant sur la conscience de particularités communes et sur la notion de solidarité à l'intérieur des diverses communautés auxquelles il a le sentiment d'appartenir, établira-t-il une division purement territoriale de la société, sans mentionner la parenté (25).

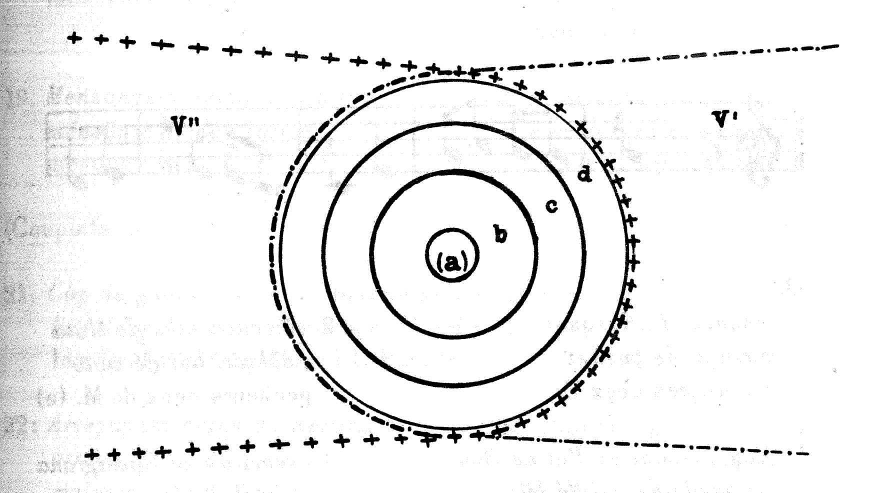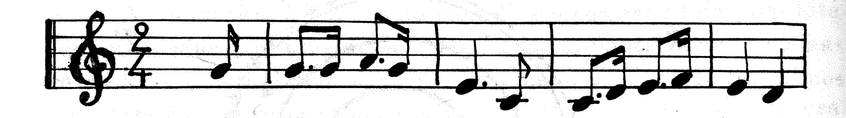


Figure 3.

Légende : (a) = individu
(b) = *maison*
(c) = quartier
(d) = hameau (dont le territoire correspond ici à celui de la paroisse)
V' = village (soit : Boutx + G.)
V'' = vallée (soit : G. + C.)

Au niveau des V, les unités sont assez abstraites. Au contraire les particularités de hameau ou de quartier sont vives, et le blason populaire se développe aussi au niveau de la maison.

§ 31. En effet le NM possède une importante fonction sociale : il permet de rattacher l'individu à un contexte psychologique, à une tradition morale ou sociale ; ailleurs ce rôle revient plutôt au NF (26). Mais à G., dire que «les Noguès sont avares (ou prodigues») n'offre pas le moindre sens : outre que tout le monde est plus ou moins Noguès, on ignore assez souvent le NF du voisin. L'attribution d'un défaut ou d'une qualité est impossible au niveau de la famille ; au contraire le procédé est courant au niveau de la *maison*, comme le montre la chanson satirique suivante, enregistrée à G. :



Q.

1. *Mauneti de Bosquet*
maunẹti d̲é b̲uskẹt
malpropres chez B.

2. *pescairi eths de Mòta*
pèškạiri héi d̲é mọto
pêcheurs ceux de M. (a)

3. *Cap bashant de Pèi de Bon*
ka b̲aeą̃ñ dé pèi d̲é b̲ų̃ñ
Le regard baissé chez P.d.B. (b)

4. *semalàs de Comagrana*
sémalại d̲é kuma grạno
grands niais chez C. (c)

5. *e joquèra de Pèiron*
é jukẹro d̲é pèirų̃ñ
et couche-tôt chez P.

6. *Hargaròla der' Anquina*
hargarọlo d̲é l ą̃ñkịno
Vantard chez A.

7. *e rafinàs eths de Bon*
é r̄afinạs i d̲é ᵇbų̃ñ
et hypocrites chez B.

8. *Guèrli de Jean-Marie*
d̲yẹrli d̲é jã̃mmarị
louchon de J.M.

9. *e escuroaths de Besson*
é èskuryạᵈ dé b̲ésų̃ñ
et déhanchés chez B.

10. *Gelaths de Camarade*
jélạᵈ dé kamarạd̲é
Transis chez C.

11. *e encantath de Goarrèr*
é ẽñkã̃ntạd dé gwar̄ẹ
et G. à l'échine tordue

12. *Goelhaga de Hilhina*
gwél̲̣ago d̲é hil̲̣ino
l'oeil fureteur chez H.

13. *Flauta d'Adrien*
flaụto d̲'ad̲riyẹ̃n
siffloteur d'A. (d)

14. *Gahòlha de Davath*
gahọ̣lo d̲é d̲awạtç̂
gueulards chez D.

15. *Misharnon de Frèra*
micarnụ̃n dé frẹ̣ro
miniature chez F. (e)

16. *Venticuraths de Yai*
bẽ̈ntịkurạd di yạ̣i
ventre-creux chez Y.

17. Caudèra deths Laurens
kaud̲ẹ̣ro d̲éi laurẹns
rabâcheur chez L. (c)

18. *Gautuhàmus deths Guisharnaud*
gautuhạ̣mus di ĉarnaụt
avides chez G.

19. *Mensongèrs deths de Barrau*
ménsũnjẹ̣ d̲i d̲éb barrạu
menteurs ceux de B.

20. *e carruguèra de Coca*
é karrug̲ẹ̣ro d̲é kụko
et sot et bavard de C. (f)

(Couplets parlés :)

21. *Cap de gardala de Joan-Bernad de Pèi deth Sarrath* (g)
kad dé gard̲ạ̣lo dé jũmbèrnạ̣d dé pèi d̲é sarrạ̣t
lourdaud vaniteux chez J.B.P.S. (c)

22: *Arrepopets deths de Bertran*
arrépupẹ̣d di d̲é b̲èrtrạ̃n
maigres veaux chez B. (h)

23. *Planta a plazer de Ninos de Mina*
plãntaplazẹ̣ d̲é ninụ̣i d̲é mịno
prends-son-temps chez N.d.M. (i)

Notes

(a) La maison en question était installée au bord de la rivière. Dans les derniers temps de son occupation, ses habitants avaient abandonné élevage et agriculture pour se livrer au commerce des truites, occupation excentrique s'il en est (cf. C. Daugé, op. cit., I, 18 : *Jougayre, pescayre, cassayre, pleytejayre, tout aco nou bau oayre).*
(b) Ne pas regarder son interlocuteur dans les yeux dénote le manque de franchise.
(c) Les noms d'ustensiles constituent un inépuisable fonds d'invective en gascon.
Pour *semalàs*, cf. *ALG* II, 326 ; pour *caudèra, ALG* III, 739. La *gardala* est une large jatte à lait.

(d) il s'agit d'un tic individuel, d'une portée toute morale : le personnage en question exprimait en sifflotant son insouciance face aux événements les plus graves.
(e) Le mousseron est pris comme critère de la taille réduite. Malgré les apparences, le qualificatif concerne toute la *maison*, et non un individu.
(f) Littéralement, *carruguèra* signifie : 1) Un gros tas de pierres, une ruine, une maison mal bâtie qui tombe d'elle-même ; 2) Un mauvais chemin mal empierré. **Coca** est un surnom de maison plutôt qu'un NM.
(g) Il semble que l'informateur ait condensé ici la matière de deux couplets.
(h) A G., *arrepopet* : «veau de la seconde portée», c'est-à-dire un animal nourri avec ce qui reste de lait à sa mère après la traite, donc une bête qui n'est pas destinée à être engraissée. La même allusion à la pauvreté de cette *maison* se retrouve dans son surnom : ***Petabren***. (§ 10-6).
(i) Ce couplet est géographiquement aberrant, la chanson ayant jusqu'ici scrupuleusement énuméré les NM quartier par quartier. Il s'agit peut-être d'un ajout.

§ 32. Les thèmes de la satire concernent surtout des particularités du comportement moral ou social ; bien que certains couplets aient une portée purement individuelle (couplets 21 et 23, d'ailleurs suspects ; 8, 9, (?), 11 et 13), les trois quarts d'entre eux mettent en jeu des *maisons* : les vices, défauts ou ridicules sont communs à tous ceux qui portent le même NM.

§ 33. La chanson nous a été présentée sous le titre, improvisé mais révélateur, des «Moeurs du Gen». Or il est certain qu'elle fut composée entre 1860 et 1890. Les personnages qui l'ont inspirée ont disparu depuis longtemps ; pourtant, le titre présente la chanson comme actuelle, mieux, comme exprimant des vérités éternelles. Les auditeurs ne s'y trompent d'ailleurs pas : au milieu des rires (parfois jaunes) on entend sur l'enregistrement des réflexions comme *E qu' e vertath !* exprimées d'un ton profondément convaincu, qui ne laissent aucun doute sur l'actualité et la vérité toujours sensibles des notations. Peu importe que celles-ci soient objectives ou non : leur bien-fondé ne saurait être mis en doute par un indigène de G., et un habitant de la maison de **Davath** sera toujours une *gahòlha.*

§ 34. Il existe en effet une *tradition de maison* qui influe sur le comportement des individus, que ceux-ci en aient conscience ou non ; elle tend d'ailleurs à se confondre actuellement avec la tradition de famille. Mais pour avoir récemment entendu appliquer aux

habitants d'une maison repeuplée depuis peu le qualificatif qui concerne celle-ci dans les «Moeurs du Ger», je suis persuadé que pour quelques temps encore, pour les indigènes de G., la tradition de maison reste indépendante de la famille, et s'acquiert en même temps que le NM.

§ 35. Il peut même arriver que le NM et lui seul soit à l'origine de cette tradition, et que sa signification impose à ceux qui le portent un type de comportement précis. Ainsi à G. le NM ***Camarade***, aussi loin que les souvenirs remontent, semble avoir dicté à ses porteurs une ligne de conduite bien déterminée. D'abord surnom individuel (cf.§ 6-1), «Camarade» devint NM vers 1844. Selon les informateurs locaux, le succès et la durabilité de cette désignation furent assurés par flagornerie, le naïf fondateur de la maison s'étant fait une spécialité de la reconnaissance des dettes qu'il n'avait pas contractées, sous prétexte qu'il devait, comme son nom le lui imposait, se montrer le camarade de chacun. Ses héritiers reprirent la tradition, ayant constamment à coeur de mériter et de justifier par leurs actes leur NM ; la liaison de cette attitude avec la signification du NM était très consciente, puisque les obligations qu'un tel nom comporte étaient constamment évoquées...

§ 36. On rapprochera cette curieuse attitude de celle que rapporte M. Lévi-Strauss, et qui concerne une société plus exotique : «*Les indigènes avaient le sentiment très vif d'une affinité physique et psychologique entre les hommes et leurs totems, et de l'obligation correspondante pour chaque groupe de perpétuer un type de conduite : les clans... du crocodile... du requin avaient une nature belliqueuse, ceux de la raie... du poisson rémora, étaient dits pacifiques. Du clan du chien on ne pouvait rien affirmer, car les chiens ont un caractère instable* (27)». Loin de nous la pensée d'assimiler le NM à un totem ; nous voulons simplement montrer à quel point il s'écarte du NF : en particulier, la notion de signification ne s'applique pas à ce dernier, que ne saurait non plus concerner l'obligation d'établir une ligne en fonction de cette signification.

§ 37. Par rapport au système français, l'état-civil gascon présente donc bon nombre d'originalités ; au nombre de ses caractéristiques on retiendra notamment la mobilité. En effet :

1) L'état-civil gasc. tend à être purement fonctionnel, puisqu'il donne obligatoirement l'adresse d'un individu (§ 29), et très souvent sa position sociale (§ 16).

2) En conséquence, l'état-civil d'un individu variera, notamment en fonction de l'espace et du temps relativement à cet individu.

3) Alors que le NF fait partie de *l'état des personnes*, le NM résulte de celui-ci, variant par exemple en fonction du domicile légal.

§ 38. D'un point de vue général, on remarquera que le fait de désigner un homme par un NL est assez fréquent en France, mais qu'il semble n'avoir été systématisé que dans le domaine aquitano-pyrénéen (28). Néanmoins, le procédé représente une solution connue des ethnologues à la nécessité sociale de classer humains, animaux, objets, etc., car comme le rappelle M. Lévi-Strauss, «*l'espace est une société de lieux-dits, comme les personnes sont des points de repère au sein du groupe. Les lieux et les individus sont également désignés par des noms propres, qui, dans des circonstances fréquentes et communes à beaucoup de sociétés, peuvent être substitués les uns aux autres* (29)».

NOTES

(1) X. Ravier et J. Séguy, *Chants folkloriques gascons..., Via Domitia VI*, 1959, p. 10.

(2) Etude publiée par la *Revue Internationale d'Onomastique*, 1950 et ss.

(3) Sous la direction de notre Maître, M. J. Allières, un travail de Diplôme a été consacré à l'étude détaillée de ces NM.

(4) Les NM figurent ici en caractères gras ; ils sont écrits suivant la graphie normalisée du gascon. Le système de transcription phonétique de l'*Atlas linguistique de la Gascogne* a été utilisé.

(5) Pour tous les noms que nous n'expliquons pas, le lecteur est prié de se reporter au monumental *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France* d'A. Dauzat, Paris. Larousse, 1951.

(6) J. Tucat, *Les prénoms béarnais d'après le dénombrement des feux de 1385, Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Lettres de Pau*, 3e s., T. VII, 1946, p. 60.

(6bis) **Piron** peut s'expliquer à partir d'un **Peiron** antérieur ; on trouvera un exemple d'évolution similaire au § 353 des *Noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales* de M. J. Séguy, Barcelona, 1953.

(7) Les NF *Jampoc, Poque* ne sont pas rares en haut-Comminges ; à Boutx existe le NM **Joana-Pòc**. Le prénom *Poque* est relevé deux

fois dans le recensement béarnais de 1385. Il peut cependant s'agir d'un simple sobriquet.

(8) Nom cité par C. Higounet, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Paris-Toulouse, 1949.

(9) J. Tucat, art. cit. Le *Livre d'Agenais* (éd. Cuttino, Toulouse) donne également un *Johannes Barravi*, mais la leçon n'est pas sûre, les *Rôles gascons* citant ce nom sous la forme *Barrani*.

(10) L'état-civil paroissial de Boutx au XVIIIe s. confirme et exagère encore ce rapport. Ce n'est que quelques années avant la Révolution que le pourcentage des n. de bapt. germ. augmente de façon sensible.

(11) G. Rohlfs, *Le Gascon*, 124.

(12) cf. *A.L.G.* III, 579, point 790.

(13) Né et mort à Ger-de-Boutx (1765-1855).

(14) A Lès on prononce cependant *tawèrnẹ* ; un mot directement emprunté à l'espagnol aurait toutefois donné *tabèrnẹru*, relevé d'ailleurs comme NM à Saleich (On sait que le gasc. ferme en *-u* le -o des mots empruntés à l'esp.)

(15) Alors que dans les villages voisins, Boutx, Portet-d'Aspet, on relève des NM comme **Aranès, Espanhòl, Panholet, Biarnesh,** etc...

(16) Plusieurs filons ont été exploités à C. ; en 1601, Malus lança même la mystification de la «mine d'or de Portet-d'Aspet» (C. a fait partie de ce village jusqu'au XVIIIe s.)

(17) J. Séguy, *Les noms populaires des plantes...*, § 343 et 442.

(18) Le cadastre du XIXe s. mentionne même un (X.) *Mothe de Mothe à Mothe !* De même, à Boutx, les actes officiels n'oublient jamais de mentionner le NM lorsqu'il est question des *Nouguès de Nouguès*.

(19) B. Sarrieu, dans : 1. *Les marques d'objets*, 2: *Les noms de personnes en Haute-Gascogne*, Saint-Gaudens, 1928, avait déjà relevé le procédé : «*Les surnoms les moins intéressants ne sont pas ceux qui sont empruntés à quelques bizarreries constatées chez tel ou tel individu dans son langage gascon : on aime toujours la belle élocution,*

et on saisit finement les nuances».

(20) Comme il est souvent difficile, en Gascogne, de distinguer entre *l'abat* et *la vat* («la vallée»), surtout dans les noms de personnes, il n'est pas inutile d'exposer ici les raisons qui nous ont conduit à adopter la première hypothèse : le NM **Labat** ne figure sur les actes officiels de G. qu'entre 1770 et 1775 ; il désigne un couple installé dans une maison nouvellement créée. Le mari, un fort dévot, figure toujours au rang des témoins dans les actes de décès, parfois même de mariage ; la femme est d'office marraine des enfants illégitimes que l'on vient, parfois d'assez loin, faire baptiser sans bruit à G.; enfin, cas unique dans les annales de G. au XVIIIe s., le desservant fut en 1757 parrain de leur premier-né... Dans le NM **Labat**, l'article agglutiné est bas-gasc. : dans la zone de *et/ era*, cet article est d'emploi normal devant certains termes ecclésiastiques (on dit à G. *lo diu, lo diable*), et devant les noms de dignité (*lo rei*).

(21) C. Higounet, *op. cit.*, p. 442.

(22) Abbé C. Daugé, *Le mariage et la famille en Gascogne*, II, p.44.

(23) A Boutz, entre 1713 et 1767, 49%des garçons reçurent à leur baptême le nom de «Jean» en simple ou en composé ; à G. on compte en 1883, pour un total de 46 électeurs, 9 *Mothe* et 17 *Noguès* ; d'où dans l'état-civil paroissial des actes comme le suivant : «*Le 25 du Mois de Novembre 1725, j'ay baptisé Jean Nogues fils à Jean Nogues le parrain a été Jean Nogues... (signé) Nogues, vicaire*».

(24) L'univers du village est peuplé de parents. A C. un proverbe d'usage local affirme *nati e vati, qu'em totis parents.* Pour un enfant en particulier, tout adulte indigène dont il n'est pas le descendant direct constitue réellement un oncle ou une tante. Le système de parenté gasc. est de plus probablement plus riche que le français (nous avons signalé, §6-1, le titre d'alliance *parièr*, ignoré du français).

(25) Il va sans dire qu'un tel schéma n'est possible à G. que du fait de l'absence de groupes professionnels par exemple : jusqu'à une date extrêmement récente, chacun y était uniquement éleveur et agriculteur (cf. § 31, note a) ; actuellement, de nouveaux groupes se créent, le plus funeste au point de vue linguistique est certainement celui des enfants qu'on envoie poursuivre des études à la ville.

(26) Le proverbe français dit pourtant «tel maître, tel valet» ; en Gas-

cogne, on ajoute : *tau can, tau mestre* ; selon C. Daugé (*op. cit.* II, 30) «*le chien prend les moeurs de la maison à laquelle il est attaché. Le caractère de ses maîtres se reflète dans sa gentillesse ou son air hargneux*».

(27) C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, p. 153.

(28) L'existence du NM est attestée en haute Gascogne, au Pays Basque, dans les Pyrénées languedociennes et en divers points du Languedoc et du Rouergue.

(29) C. Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 222.